FAITS DIVERS.

Invitation au Président.

Il est très possible que le président Roosevelt assiste à une convention des voies de navigation fluviales qui se tiendra à Memphis en octobre prochain, et on espère qu'à cette occasion il consentira à allonger son voyage pour visiter une autre fois la Nouvelle-Orléans.

Sa présence en notre ville dans quelques mois serait particulièrement heureuse, car il exposerait sans doute ses vues sur la grande exposition que l'on va préparer pour célébrer l'achèvement du canal de Panama en 1915.

En apprenant le voyage probable du président Roosevelt à Memphis le président de l'Union Progressiste, M. Godchaux, l'a immédiatement invité par télégraphe à visiter notre ville.

Si, d'autre part, la convention projetée ne se tenait pas à Memphis, il serait proposé de la tenir ici et une autre invitation parviendrait au président.

T. H. THORPE.

Les funérailles du sénateur Thorpe.

La mort du colonel T. H. Thorpe, survenue vendredi soir, n'a pas été sans surprendre nombre des amis que l'éminent avocat possédait en ville et ailleurs. Ses proches et ses intimes savaient seuls que la fin approchait; en dehors d'un cercle restreint personne ne connaissait la gravité de son état.

Un voyage en mer l'an dernier ne lui avait pas apporté le soulagement qu'il en attendait, et dès le mois de décembre le colonel Thorpe commença à décliner. Son énergie le maintint, cependant, et jusqu'au mois de mars il resta à la tête de ses affaires. Mais il dut céder devant l'inévitable, et la fin de cet homme qui se distingua par son intelligence, sa science, son intégrité, son patriotisme arriva il y a deux jours.

C'est un homme d'un caractère élevé qui disparait.

Ses funérailles ont eu lieu hier à quatres du soir au milieu d'un grand concours d'amis et de connaissances.

Né à Louisville, Kentucky, en 1849, Thomas Horace Thorpe commença l'étude du droit à Philadelphie, avec un de ses oncles, et il fut admis au barreau en 1870. Marié quelques années après à Miss Mary Fisher de Philadelphie, d'illustre famille, il vint avec sa famille s'installer en Louisiane. Il résida successivement à Lac Charles, à Colfax, à Marksville, et s'établit à la Nouvelle Orléans vers 1888.

Il y exerça avec succès sa profession d'avocat, et en 1896 le maire Flower en fit son secrétaire.

En 1890, M. Thorpe avait été élu au Sénat de l'Etat, et il fit partie de cette assemblée jusqu'en 1904. Partout, dans toutes les phases de sa carrière, il se distingua et conquit l'estime.

La Fête des Druides.

Le comité chargé de préparer la fête de mai de la Société des Druides a tenu sa séance hebdomadaire jeudi dernier, et d'après les rapports qui y ont été faits, il n'est pas douteux que tous les préparatifs seront terminés à temps pour que le vaste programme soit exécuté à la perfection.

Ce programme comprend des jeux de tous genres, des exercices athlétiques, des courses, etc.

Fête de l'Association des Jardiniers.

L'Association protective mutuelle des Jardiniers donne le 19 mai prochain dans le Southern Park, au bénéfice de son fonds de secours, une grande fête champêtre qui réunira beaucoup de monde, et par les attraits qu'elle offrira, et par le but louable que poursuivent les organisateurs.

Il y aura des jeux de tous genres, de la musique, un concert, un bal, etc.

L'entrée à cette fête n'est que de 25 cents.

La Société de Secours Mutuels de la Police.

La Société de Secours Mutuels de la Police donne le samedi 25 mai prochain au Champ de Course du Parc de Ville une grande fête au bénéfice du fonds de secours à ses veuves et à ses orphelins.

Cette fête, qui obtiendra un grand succès, est préparé par un comité qui comprend MM. Wm G. E. Seelhorst, président, E. S. Whitaker, ex-officio, John P. Boyle, Paul Bonan, Daniel Crowley, Jno J. Casey.

Demande de saisie.

M. Léon Baudéan demande à la cour civile de district d'ordonner la saisie provisoire des meubles, effets, etc., de E. F. Stevens, qui demeure rue S. Rempart, 5207, pour non paiement de $200 de loyer.

HOSTETTER'S CELEBRATED

STOMACH BITTERS

Un bon estomac est la base d'une bonne santé. Si le votre est débile le Bitter le fort fiera et guérira Aigreurs, Ardeur d'Estomac, Migraine, Indigestion, Dyspepsie ou Etat Bilieux

Les Thespiens.

Dans la soirée du 31 mai prochain, au Théâtre Tulane, les membres de la société dite des Thespiens donneront leur troisième représentation, pour laquelle le beau drame qui a pour titre "The Charity Ball" a été choisi. Les répétitions sont dirigées par M. Socola et sont suivies avec empressement par tous les membres de l'association, qui comprend d'ailleurs des amateurs de beaucoup de talent.

A Monsieur J. J. Garcin.

Nlle-Orléans, 8 mai 1907.

Pendant soixante ans et plus, j'ai parcouru les rues, les environs de la gracieuse et bienfaisante ville, la Nouvelle-Orléans, en semant, partout, la science, selon mes faibles facultés; quatre-vingt-treize ans ont sonné pour moi.... et avec quelle douleur vois-je partir tous les amis!.... Amis, beaucoup plus jeunes que moi, et supérieurs par leurs grands talents.

Voici M. Garcin, qui termine son active, sa laborieuse carrière, sans avoir, jamais, atteint à l'aisance.

Grâce à Jean, son noble fils, ses dernières années ont été abritées, reposées, dans une douce abondance. Longtemps, nous l'avons vu dans sa belle librairie; grand, robuste, tête puissante, cheveux, yeux noirs, teint brun. Français, enfant du Dauphiné, nous l'avons vu vendant aux bureaux, écoles, à tous: livres, papier, crayons, ardoises, etc. Avec quelle bonté, quelle clarté il répondait aux nombreuses questions qu'on lui posait, sur mathématiques, chimie, botanie, histoire, etc. Sa science était universelle... Mais, hélas! tellement enveloppée de modestie qu'il fallait lui faire violence pour qu'il en livrât les secrets.

Vous avez, M. Garcin, marché dans un dur sillon.... parfumé de probité.... d'honneur!... Jamais, ici-bas, votre âme n'a déployé ses ailes....

Maintenant, dans une sphère lumineuse, elle plane, sous le regard de Dieu. Aujourd'hui, vous touchez à la frontière de la vie!... Pour vous, la mort est sans crainte!.... Aucune terreur ne trouble votre esprit lucide.... Votre conscince pure vous fortifie ... Vous êtes, déjà, en communion avec l'Eternel!.... et comme le philosophe antique, vous demandez "Combien de temps ai-je encore à rester ici-bas?"

Votre fils, en pleurs, est agenouillé auprès de vous.... Vous le priez d'excuser les peines que lui a values votre maladie... et dans un dernier baiser, il reçoit votre suprême bénédiction.... Vous remerciez, de leurs soins affectueux, vos jeunes amis, messieurs Henri Barbier, le célèbre ténor, et Maxime Queyrouze, l'habile avocat. Un léger effort vous ébranle.... la tête retombe sur l'oreiller.... et, comme un souffle divin, l'âme échappe.... s'envole au ciel, où elle va implorer de son Créateur.... un nouveau vêtement pour parcourir une nouvelle existence!

Jean, mon jeune ami, te voilà seul sur la terre! Après avoir déposé dans la tombe la mère que tu adorais, le père, que tu admirais! te voilà seul ici-bas. O père, n'abandonne pas l'enfant qui fut ton ange gardien en ce monde! Reviens près de lui, murmurer à son esprit abattu.... à son cœur brisé.... les paroles d'espérance, qui endorment les douleurs: "Fils bien aimé, courage, "espère en Dieu.... encore un peu "de temps...... encore quelques "épreuves, tu me rejoindras, et "bien unis, nous formerons, avec ta "mère, un groupe de tendresse.... "d'amour éternel."

M. D. GIRARD.

BASE BALL.

New Orleans, 2; Birmingham, 2.

Première Communion.

Nous venons de recevoir de Paris un assortiment d'articles religieux très complet et du meilleur goût, spécialement choisi pour la Première Communion.

Lafargue Department, attenant au Parker, Blake Co. Ltd, Building, 213, rue Tchoupitoulas.

Est-il Prêt Pour l'Eglise?

Comment sont les Complets de Première Communion et de Confirmation pour votre garçon—son Chapeau, ses Gants, sa Chemise, sa Cravate, ses Chaussettes et tels autres articles d'habillement pour être en tenue convenable pour l'observation de ses devoirs religieux!

PALETOT DOUBLE ET SIMPLE, PANTALONS COURTS, EN SERGE ET LAINAGE—COMPLETS........ **$3** ET PLUS.

PANTALONS LONGS—COMPLETS........ **$5** ET PLUS.

Chaque vêtement spécialement fait pour nous—à la mode, ajustement parfait, très bien fini, et, malgré tout cela, à la portée de toutes les bourses.

H. B. STEVENS & CO., LIMITED,

Marchands de Vêtements et Fournisseurs,

710-712 RUE DU CANAL.

Seuls Agents pour les Chapeaux Knox

15 nov—6m—ven mer dim

DÉCÈS.

COURET—Décédée lundi, 6 mai à 6:45 a. m., âgée de 79 ans et 8 mois, Mme Vve J. L. COURET, née Cydalise Norman, native des Opelousas, Lne.

COUSIN—Décédé mardi, 7 mai 1907, à 6 heures A.M., à l'âge de 70 ans, F. A. COUSIN, époux de Léocadie Tabary, natif et résident de cette ville.

KROLL—Décédée mercredi, 8 mai, à 1 heure P. M., JOSEPHINE WOOLFORD, épouse de feu Francis Kroll âgée de 105 ans, native de Baltimore, Md, et résidant en cette ville depuis 75 ans.

BARON—Décédé mercredi, le 8 mai 1907, à 4 heures du matin, JOSEPH BARON, natif d'Oust, département de l'Ariège, France, âge de 51 ans et 3 mois.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

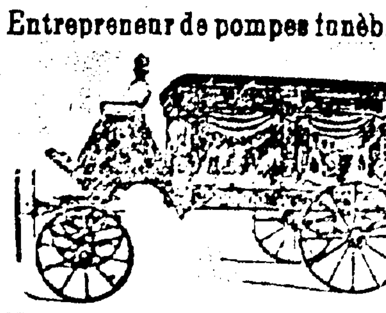

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président. EMILE ADER, Secrétaire.

PHONES { HEMLOCK.......... 408 / HEMLOCK.......... 1004 W.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITÉE,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

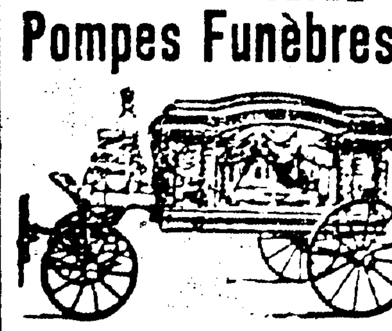

1112 rue Nord Remparts.

Voitures pour toute occasion.

Cercueils expédiés à la Campagne par ordre téléphonique

B. ADER,

—Successeur de—

ADER & MOTHE,

Seul Entrepreneur Français à la Nouvelle-Orléans,

817 RUE TOULOUSE,

En Face de l'Opéra Français.

Téléphone Hemlock 686.

Réduction de prix à nos clients de la Société Française.

Usage de notre salon funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

PETITES ANNONCES

A VENDRE—A un sacrifice, $4 800 comptant ou à terme, résidence double à deux étages en parfait état et nouvellement peinte. 6 chambres, vestibule, chambre à bain, gaz, office gentiment tapissé et fini à l'huile, hydrants, double citernes, hangar couvert en ardoises, de chaque côté, No 803 rue Philip.
12 mai—1 f

Demande—Servante blanche compétente pour service de maison. Gages excellents; petite famille. Références. S'adresser 6323 rue St Charles, près Calhoun.
12 mai—12 14 15

Demande—Cuisinière pour aller à Mandeville. S'adresser Mme Godefroy, 921 rue Ursulines, entre 4 et 6 heures p. m.
7 mai—1 sem.

On demande—Une gardienne française. 2209 Avenue St Charles.
11 avril—

DEMANDE—Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—

Demande—Une gardienne parlant le français. Une désirant voyager. Bonnes références. 3915 avenue St Charles.
7 avril—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1907

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Pineland Park, pour l'aller et le retour $1, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 337 rue Carondelet

9 avril—

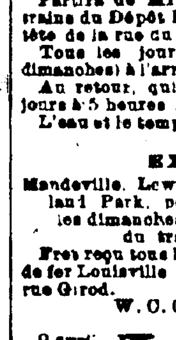

Vieux Remède Nouvelle Formule

N'A JAMAIS FAILLI

Extrait de Cubèbe et de Copahu de Tarrant en

CAPSULES.

Le remède *sans goût, prompt* et *radical* de la gonorrhée, la blennorrhée et les fleurs blanches. Facile à prendre, aisé à porter. Employé avec succès pendant cinquante ans. Prix $1, chez Chas. G. Peters, rues Baronne et Poydras, à l'American Drug Store, 1024 rue du Canal, ou par la poste de la Tarrant Co., 44 rue Hudson, New York.
13 nov—1 an—mar jeu dim

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Partage des Héritiers LAPLACE.

Propriétés de Commerce, de Résidence et Vacantes Centrales et de Choix.

Dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

PREMIER DISTRICT. RESIDENCE PRINCIERE LAPLACE.

No 3708 RUE DU CANAL,

ENTRE LES RUES TELEMAQUE ET CORTEZ. MESURANT PLUS DE LA MOITIE DU CARRE D'ILET.

ONZE GRANDS TERRAINS,

FAISANT FACE AUX RUES CANAL, CORTEZ ET CLEVELAND.

DEUXIEME DISTRICT.

No 117 RUE DE CHARTRES,

ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE [AUJOURD'HUI IBERVILLE].

BATISSE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES, MAINTENANT OCCUPEE PAR LOUIS RUHE, A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1908, A RAISON DE $150.00 PAR MOIS PAYABLE MENSUELLEMENT.

TROISIEME DISTRICT.

COIN

DES RUES CHAMPS-ELYSEES ET DECATUR.

EN FACE DE L'ANCIENNE GARE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN, PRES DU DEPOT DU CHEMIN DE FER SOUTHERN PACIFIC, CHEMIN DE FER DE CEINTURE, ETC.

POUR UNE FABRIQUE, PAS DE SITE SUPÉRIEUR EN VILLE.

COIN

DES RUES MANDEVILLE ET CHARTRES

DEUX MAISONS DE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES FORMANT UNE PROPRIETE.

SUCCESSION DE VEUVE B. LAPLACE.

No 81,683—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 de juin 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. John St Paul, juge de jadite cour, Division C, le 6me jour de mai 1907, et signé par lui le Dix mai sur la pétition de la majeure partie des co-propriétaires pour un partage dans les procédures intitulées Succession de "Veuve B. Laplace" No 81,683 du dossier de ladite cour.

PREMIER DISTRICT.

1° Une certaine grande portion de terre [mesurant plus que la moitié de l'ilet] ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet Numéro 731, bornée par les rues CANAL, TELEMAQUE, CORTEZ et GASQUET [maintenant Cleveland] désigné comme lot Numéro 12 sur un plan d'arpentage par D. E. Seghers et fils, daté le 6 avril 1907, formant les coins des rues Canal et Télémaque et de Cleveland et Télémaque, et mesurant d'après ledit plan et arpentage cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur et face à la rue TELEMAQUE de trois cents dix neuf pieds huit pouces et six lignes (319 pieds 8 pouces et 6 lignes) et une façade à la rue CLEVELAND de cent quarante et un pieds, sept pouces et quatre lignes (141 pieds 7 pouces et 4 lignes)

Les améliorations comprennent la résidence princière élevée de terre, connue comme la résidence "Laplace" retirée à peu près cinquante pieds du trottoir élevée environ huit pieds sur piliers en briques ayant au premier étage lumière électrique, gas, hydrant, gas pour poêles dans la maison et eau froide et chaude dans les chambres. Les ouvertures sont abritées contre les moustiques; dans le rez-de-chaussée 3 grandes chambres. Dans la chambre principale galerie devant et derrière, grand vestibule dans le centre, deux grands salons et rotonde d'une grandeur extra, salle à manger avec office de sommelier, contenant un riche vesselier en noyer et évier émaillé, chambre à réception et trois chambres à coucher, deux chambres à bain avec lieux à l'anglaise; bâtisse à deux étages attenant à la maison principale avec cuisine chambre à provisions, deux chambres extra et une chambre à bain et cinq chambres au second avec galerie sur chaque étage; trois grandes citernes sur fondations solides en briques, jardin artistement distribué, arbres fruitiers, remise et écurie combinées, une petite bâtisse avec deux chambres; une autre bâtisse avec une chambre, deux petites citernes et une cour à poules. Sans contradit cette propriété est une des plus jolies et la mieux distribuée en ville pour le confort. Les acheteurs en perspective sont instamment priés de visiter la propriété entre une et deux heures P. M., munies de cartes des encanteurs. Les installations de gaz et les chandeliers en crystal dans toute la maison, et une grande armoire en cèdre, ne sont pas à vendre et ne sont pas inclus dans la vente.

2° Onze certains lots de terre, situés dans le même district et carré de l'ilet que la propriété ci dessus décrite, désignés par les numéros un à onze, inclusivement, sur le plan d'arpentage déjà mentionné, par D. E. Seghers et Fils, arpenteurs, et mesurant d'après ledit plan et arpentage comme suit, à savoir—le lot numéro un commence à une distance de cent quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de la rue TELEMAQUE, et mesure trente trois pieds dix pouces et trois lignes (33 pieds 10 pouces et 3 lignes) de face à la rue CANAL, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 2 et 3 faisant face à la rue du CANAL, mesurent chacun les mêmes dimensions que le lot numéro un; le lot numéro quatre forme l'encoignure des rues CANAL et CORTEZ, et mesure trente trois pieds dix pouces et quatre lignes (33 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue du CANAL), sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 5 et 6 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue CORTEZ, sur une profondeur de cent trente cinq pieds cinq pouces et cinq lignes (135 pieds 5 pouces 5 lignes) entre lignes parallèles; le numéro 5 commençant à une distance de 125 de la rue du CANAL. Les lots numéros 7 et 8 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes (32 pieds 5 pouces et 4 lignes) de face à la rue CORTEZ sur une profondeur de cent cinq pieds (105 pieds) entre lignes parallèles; les lots numéros 9 et 10 mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et 3 lignes [32 pieds 5 pouces 3 lignes] de face à la rue CORTEZ sur une profondeur de cent cinq pieds [105 pieds] entre lignes parallèles le lot numéro 10 formant le coin des rues CORTEZ et CLEVELAND. Le lot numéro 11 est à une distance de 105 pieds de la rue CORTEZ et mesure trente pieds cinq pouces cinq lignes [30 pieds 5 pouces 5 lignes] de face à la rue CLEVELAND sur une profondeur de cent vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes [129 pieds 9 pouces 6 lignes] entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement et secondement décrites sont une subdivision de la propriété que la défunte Mme Marie Eugénie Sauvage veuve de Bazile Laplace Sr. a acquis par achat du Dr Raymond Sauvage d'après un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 29 mai 1893 et duement enregistré au Bureau des aliénations de cette paroisse dans le livre No 150, page 452.

DEUXIÈME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues CANAL, DOUANE, maintenant IBERVILLE CHARTRES et le PASSAGE DE LA BOURSE, désigné comme le lot No deux (2) sur un plan de C. A. De Armas député voyer général, déposé dans le bureau de Théo Guyol, anciennement notaire en cette ville, comme plan numero trois cent quatre. Le dit lot mesure en mesure américaine, vingt pieds de face à la rue CHARTRES (20) quatre vingt dix sept pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du CANAL, quatre vingt seize pieds quatre pouces et sept lignes (96' 4" 7''') de profondeur sur le côté le plus rapproché à la rue DOUANE (maintenant IBERVILLE) et dix neuf pieds cinq pouces (19' 5") de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant la bâtisse élégante en briques à quatre étages No 117 rue de Chartres, maintenant occupée par Louis Ruhe, et vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1908, à raison de $150.00 par mois, payable mensuellement.

Etant la même propriété que ledit Bazile Laplace, Sr., a acquit par achat de Isidore Reinhard d'après un acte pardevant Edouard Barnett, anciennement notaire en cette ville, le 27 avril 1869 et enregistré au Bureau des Aliénations de cette paroisse, livre quatre vingt dix sept [97] pages trente huit et trente neuf (38 et 39).

TROISIÈME DISTRICT.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues CHAMPS ELYSÉES, MARIGNY, CHARTRES et DECATUR (anciennement Victoire), laquelle portion de terre formes l'encoignure des rues CHAMPS ELYSÉES et DECATUR et mesure cent dix sept pieds trois pouces et quatre lignes [117 pieds, 3 pouces, 4 lignes] de face à la rue CHAMPS ELYSÉES, sur une profondeur et façade à la rue DECATUR de cent vingt sept pieds, dix pouces entre lignes égales et parallèles. Laquelle portion de terre est composée de quatre lots ou portions de terre que ledit Bazile Laplace Sr a acquis par achat d'après trois actes séparés, comme suit

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

Un desdits lots de la succession de Mme L. A. Caldwell, d'après un acte pardevant Edward Barnett, ancien notaire, le 14 mai 1858, et enregistré dans le Bureau de cette Paroisse dans le livre No 77 page 16 un autre lot à une vente le 13 octobre 1883 par Thomas Daly, shérif Civil pour la paroisse d'Orléans en vertu d'un décret de saisie et vente par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de la Banque des Citoyens de la Louisiane vs Louis Fix et Mme Veuve Louis Fix, tutrice, possesseur actuel, No 9 256 du Dossier de ladite Cour, le tout d'après l'acte de vente dudit shérif daté le 29 octobre 1883, enregistré dans le Bureau des Aliénations de cette paroisse, livre 120, page 559, et enregistré aussi dans le Bureau des greffiers de ladite Cour, livre No 4, pages 141, 142, 143, 144; et les deux lots de la succession de Louis Fix d'après l'acte pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, le 16 juillet 1884, enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse, livre No 121, page 22

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse en briques à trois étages divisée en magasins et appartements bien connus comme "LA RANGEE CALDWELL".

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, CAMPAGNE, ROYALE (anciennement Casacalvo) et CHARTRES (anciennement Moreau), ladite portion de terre forme le coin des rues MANDEVILLE ET CHARTRES et mesure trente sept pieds cinq pouces et six lignes [37' 5" 6'''] de face à la rue Mandeville sur une profondeur et face à la rue de Chartres de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes [63' 11" 3'''] plus ou moins entre lignes parallèles d'après un croquis de Pilié et De Pouilly. Laquelle propriété a été acquise par feu Bazile Laplace, Sr., par achat de la Banque des Citoyens de la Louisiane d'après l'acte pardevant Edgar Grima, notaire publique en cette ville, le 10 du mois de mai 1883, et enregistré dans le Bureau des aliénations de cette Paroisse, Livre Numéro 120, Page 10.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques, la maison du coin ayant deux [2] chambres au rez de chaussée, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance et citerne, et au premier deux grandes chambres et une petite, et vestibule et une chambre dans la bâtisse du fond avec lieux d'aisance; la propriété adjoignante contient un rez de chaussée et deux étages contenant une grande chambre dans le rez de chaussée et deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au second. Deux chambres, cabinet et lieux d'aisance au troisième, aussi bâtisse dans le fond contenant deux chambres, hydrant dans la cour.

Conditions—Une demie ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs en billets portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale. Les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et la vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets, et d'assumer le paiement des taxes de 1907 et plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ne devant avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente. Les actes de vente pardevant Bussière Rouen, N. P., aux frais des acquéreurs.

Chas J. Théard, Gus A. L'ambias, avocats

12 mai—12 19 26—juin 2 9 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2209 2211 RUE BOURBON.

VENTE EN PARTAGE, ANTHONY PRATS ET AL. VS LES MINEURS JOHANNA ET JAMES MARI.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.—No 82 078.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 840 rue Union. JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre et jugement rendu le 1er mai 1907, et signé le 7 mai 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D. la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Touro, Claiborne et Robertson, et mesure en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire; et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Jos Lautenschlaeger, avocat. 12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Port, entre les rues Force et Vertu.

Succession de Luke Vigneau.

No 82,372—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le No lot 5, de l'ilet No 38 du faubourg Daynoy, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Vertu, étant la portion des anciens lots 16 17 et 18 du dit ilet No 38, pas vendu comme lots 1, 2, 3 et 4, à H. Peyrat, livre des transfers 24, fol. 449, ledit lot mesurant vingt six pieds deux pouces et deux lignes (26' 2" 2''') de face à la rue Port sur 131 pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquise le 23 juin 1837 enregistré dans le bureau des transfers, livre 24, folio 36.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, aux frais de l'acquéreur

STROUDBACK & STERN, Encanteur.
Bureau, 322 rue Baronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

TROISIEME DISTRICT—UNE OCCASION POUR UN PETIT PLACEUR.

SUCCESSION DE BONNE BADELDE

No 82,362—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le lot No 10 de l'ilet No 33, plan de A. D'Hémécourt, 1er avril 1887, ilet borné par les rues Libéral (ou Miro), Port, Genius (ou Grant) et Lafayette; le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Libral par une profondeur de 131 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles acquis le 4 avril 1837 par acte pardevant Théo Seghers, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 21, folio 530.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0/0 comptant. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vacante de François Burel.

No 81,593—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 mai 1907, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 4 de l'ilet 33, borné par les rues France, Lesseps, Génie et Libéral, d'après un plan par Allou d'Hémécourt, annexé à un acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fév. 1834; acquis par acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fév. 1834.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs,
Bureau 322 rue Baronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit Lots de Terre

Dans l'ilet avenue Lafayette, les rues Genius, Libéral et Port

Succession de Louis Lalaurie.

No 10,155—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée la propriété ci après décrite, à savoir:

Dix huit lots de terre situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Génie, Libérale [ou Miro] et Port, désignés par les Nos 1 à 9 et 11 à 19, inclusivement, ilet 33, d'après le plan de Roemer le 16 juin 1837, déposé en l'étude de Louis T. Caire notaire, plan 160, lesquels dits lots ont les mesures suivantes, à savoir—

Les lots 1 à 4 inclusivement ayant une façade chacun sur l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces 6 lignes; les lots 5 à 9 inclusivement ayant chacun une façade à l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Libérale; les lots Nos 11 à 15 inclusivement ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes

Les lots Nos 16 à 19 inclusivement, ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces et 5 lignes par une profondeur de 130 pieds, 3 pouces et 6 lignes; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Libéral et Port.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs,
Bureaux No 322 rue Baronne,

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui cela peut concerner sous l'autorité de l'acte 167 de 1898.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 24 mai 1907, à 10:30 heures a. m., à l'entrepôt Riverside, 525 et 527 rue S. Peter, (Delta Warehouse Company Ltd., Propriétaires).

Un wagon chargé de "Pink Beans". Conditions—Comptant.

12 mai—12 19 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un beau comptoir de buvette, installations, etc, liqueurs, cigares, etc., 1 cash register.

Simon U. Rosenthal versus W. A. Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 81,770 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 23 mai 1907, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'entrepôt du constable de la Première Cour de City, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

1 comptoir de buvette (18'), 1 "back bar" (18'), 1 miroir encadré (18') le tout du genre Stratford; 1 réservoir, 1 marche-pied en cuivre, un poêle, glacière, boîte à bière, chandeliers (électriques), 1 lot de bouteilles pour buvette, verreries, vitrines, cigares, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "cash register".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.

12 mai—12 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Richard Lloyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,568—Division E—Attendu que Mme Mary Agnes Lenard, veuve de Richard Lloyd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Lloyd, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm. Winans Wall, avocat.

12 mai—12 16 21

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE M. VIET, D. D. S., No 509 Bâtisse Macheca, rue du Canal, Nouvelle-Orléans Lne.

Ayant donné un intérêt dans ma profession au Dr GEO. L. BIENVENU, lequel a été mon attaché pendant quelque temps, et qui prendra charge de mes affaires jusqu'à nouvel ordre. Je prends la liberté de le recommander de toute façon, et de solliciter pour lui la confiance et le patronage que j'ai toujours reçu dans le passé de mes amis.

M. VIET D. D. S.,
No 509 Bâtisse Macheca.

12 mai—1f

AVIS.

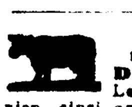

Société des Laitiers—Les officiers et membres de ladite société sont ainsi notifiés que l'élection des officiers aura lieu samedi, le 18 mai, à 8 heures du soir, à leur salle habituelle, encoignure Dryades et Poydras. Soyez ponctuels.

Par ordre de

P. CAZALOT, Secrétaire. J. BORDES, Président.

12 mai—12 18

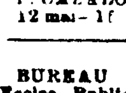

Salle de l'union locale des Dairy Drivers, No 373.—Les officiers et membres de l'union, ainsi que les membres de la Société des laitiers sont par ceci priés d'assister à une réunion qui aura lieu LUNDI, le 13 mai, à 8 heures du soir, à leur salle habituelle encoignure Dryades et Poydras.

Par ordre de J. BORDES, Président.

P. CAZALOT, Secrétaire.

12 mai—1f

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, National Realty Building, Nouvelle Orléans, le 3 mai 1907—Les examens compétitifs annuels pour les applicants blancs pour les certificats de grade pour l'académie, la grammaire et le kindergarten, seront tenus à l'Ecole Normale, au coin des rues Constance et Gaiennié, commençant LUNDI, le 3 juin, à 8:30 heures a. m. Des blancs de soumissions peuvent être obtenus au bureau du surintendant. Les applications doivent être enregistrées avec le surintendant le 25 mai.

WARREN EASTON,
Surintendant.

4 mai au 3 juin